

Québec
L'Île-Perrot
M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure
196, rue des Colibris (lot 2 736 602)

PRENEZ AVIS que le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme lors de la séance ordinaire du conseil du 19 avril 2011, à 19 h 30, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot.

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 196, rue des Colibris, lot 2 736 602.

Les dérogations mineures contenues à la demande sont les suivantes :

Remise :

- Réduire la marge arrière à 0,83 mètre au lieu de 1 mètre;
- Réduire la marge latérale nord à 0,84 mètre au lieu de 1 mètre.

Garage :

- Réduire la marge arrière à 0,89 mètre au lieu de 1 mètre;
- Réduire la marge latérale sud à 0,86 mètre au lieu de 1 mètre

Le tout tel que démontré au plan annexé au certificat de localisation, dossier : 08-11458, minute 6844, daté du 3 juin 2010 et préparé par l'arpenteur-géomètre Caza Lemieux.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de ladite séance.

L'Île-Perrot, le 9 mars 2011

Lucie Coallier, OMA, greffière